



Communiqué de presse

Paris le 17 mars 2020

Transfert des subventions de l'éolien au ministère de la Santé

La Fédération Environnement Durable demande au gouvernement de transférer du ministère de la Transition écologique et solidaire au ministère de la Santé les crédits et subventions versés quotidiennement à la filière industrielle éolienne.

La Cour des comptes en 2013 et 2018 puis la commission d'enquête parlementaire en 2019 ont conclu que cette filière avait pénalisé en 2019 la France de 7 milliards d'euros par des taxes alors qu'après 15 ans elle n'avait fourni que 5% de l'électricité française, et avait renchéri les tarifs de l'électricité de 35%. (1)

Ce montant de 7 milliards d'euros transféré au ministère de la Santé permettrait d'augmenter de 9% le budget des hôpitaux actuellement de 80 milliards d'euros et de renforcer leurs effectifs pour faire face à la crise sanitaire (2)(3)

Cette décision pourrait être prise par 2 décrets :

- arrêtant les subventions existantes de la filière éolienne.
- déclarant un moratoire pour suspendre l'implantation des nouvelles machines.

Contact presse

Jean-Louis Butré

Fédération Environnement Durable

<http://environnementdurable.net>

contact@environnementdurable.net

tel 06 80 99 38 08

Références

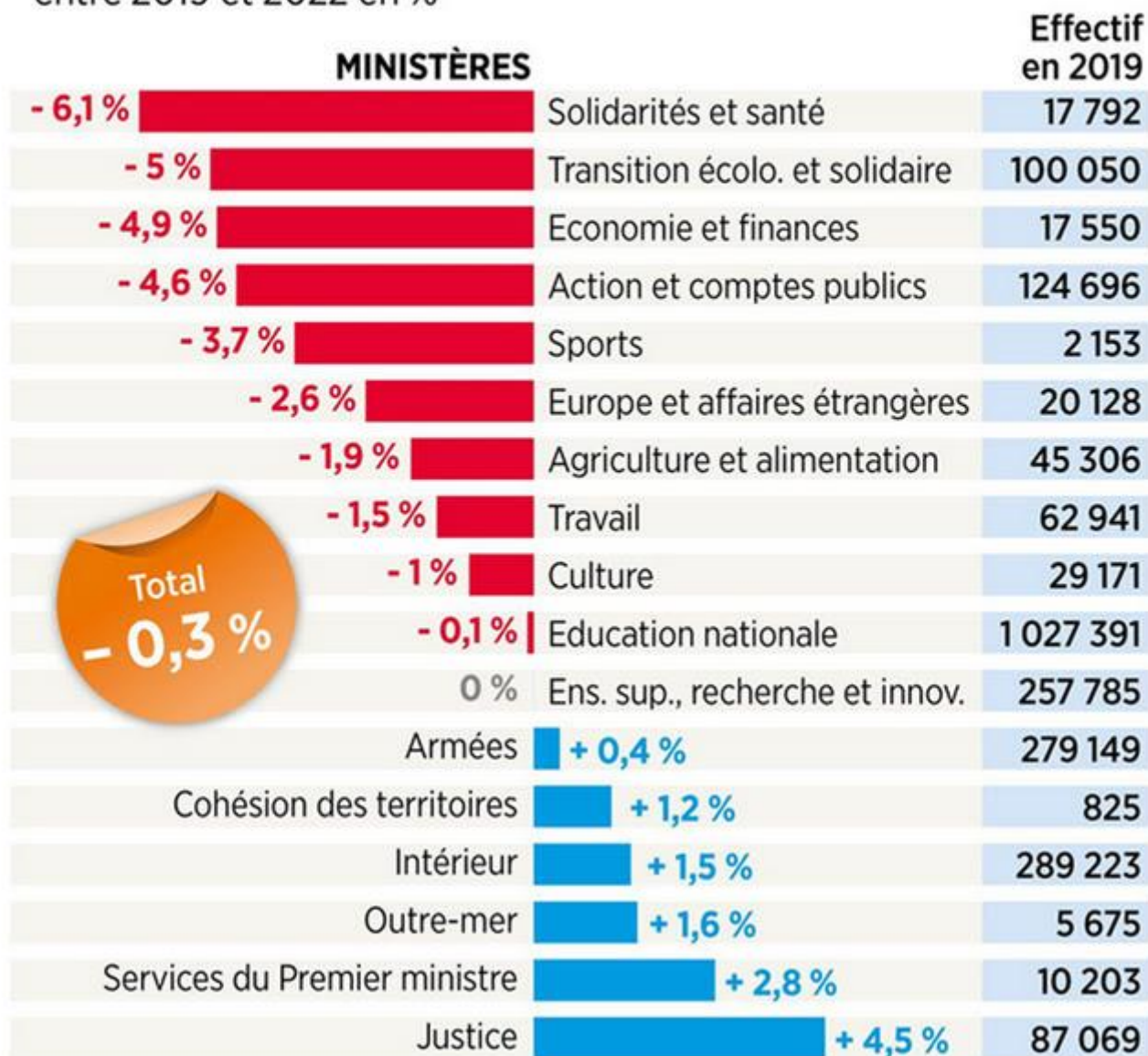
(1) http://www.lepoint.fr/economie/energies-renouvelables-la-charge-severe-de-la-cour-des-comptes-18-04-2018-2211765_28.php

(2) <https://www.ars.sante.fr/budget-des-hopitaux-une-hausse-de-2-milliards-deuros-pour-2019>

Evolution des effectifs par ministère

Le Parisien

Evolution du nombre de postes
en équivalents temps pleins
entre 2019 et 2022 en %



SOURCE : ASSEMBLÉE NATIONALE

LP/INFOGRAPHIE.